

**AVENANT N° 01 AU LA CONVENTION DE CONTRIBUTION
N° IFS-RRM/2012/291-229**

L'Union européenne, représentée par la Délégation de l'Union européenne à Niamey, BP 10388 immeuble BIA 3^{ème} étage (« l'Administration contractante »)

d'une part,

et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ayant son siège à One United Nations Plaza, New York, NY 10017 (Etats unis) et représenté par le Représentant Résident du PNUD au Niger dont le Bureau se situe à la Maison des Nations Unies, 428, Avenue du fleuve Niger BP 11207 Niamey-Niger, (« l'Organisation »)

d'autre part,

ont convenu ce qui suit :

Les dispositions suivantes de la convention de contribution IFS-RRM/2012/291-229, signée le 11 mai 2012, sont remplacées comme suit :

Article 3 - Financement de l'Action

- 3.1 Le coût total de l'Action éligible au financement de l'Administration contractante est estimé à 4.594.543 EUROS, tel que détaillé à l'annexe III.
- 3.2 L'Administration contractante s'engage à financer un montant maximal de 2.934.637 EUROS, le montant final étant fixé en conformité avec les articles 14 et 17 de l'annexe II.

Est remplacé par :

Article 3 - Financement de l'Action

- 3.1 Le coût total de l'Action éligible au financement de l'Administration contractante est estimé à 4.294.943 EUROS, tel que détaillé à l'annexe III.
- 3.2 L'Administration contractante s'engage à financer un montant maximal de 2.635.037 EUROS; le montant final étant fixé en conformité avec les articles 14 et 17 de l'annexe II.

Article 6 - Annexes

Annexe n° 3 : Budget de l'Action (tableaux 1 et 3)

La nouvelle version de l'annexe n° III: Budget de l'Action (tableaux 1 et 3) est jointe au présent avenant.

Toutes les autres dispositions du Contrat restent inchangées. Le présent avenant prend effet à la date de la dernière signature des deux parties.

Pour l'Organisation

Fodé NDIAYE

Titre :
Représentant Résident

Signature

Date 26.04.2013

Pour l'Administration contractante

Hans-Peter SCHADEK

Titre :
Chef de Délégation

Signature

Date

07 MAI 2013



Annexe III: avenant n° 1 à la Convention IFS-RRM/2012/291-229 - PNUD
 Période mise en œuvre: du 11/05/2012 au 10/11/2013

Budget de l'Action	Budget selon le contrat initial				Budget selon l'avenant n° 1 signé					
	Coûts	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	Avenant n° 1	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)
1. Ressources humaines										
1.1. Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)										
1.1.1 Technique -salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)										
(1) Coordinateur de projet indemnités		par mois	18	152	2 736		par mois	18	152	2 736
(1) Expert planification et suivi évaluation indemnités		par mois	18	152	2 736		par mois	18	152	2 736
(1) Chef de cellule CNCAAL		par mois	18	400	7 200		par mois	18	400	7 200
(1) agent en suivi et évaluation mines et armes illicites indemnités		par mois	18	300	5 400		par mois	18	300	5 400
(15) Formateurs multidisciplinaires		par mois	270	160	43 200		par mois	270	160	43 200
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien -salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)										
(1) Gestionnaire comptable		par mois	20	1 300	26 000		par mois	20	1 300	26 000
Sous-total Ressources humaines					87 272					87 272
2. Voyages										
2.1. Missions de suivi de terrain HACP (carburant et perdiems)			20	800	16 000		20	800	16 000	
2.2. Voyage déduits HACP à l'étranger: (billets, perdiems, coût de formation)			4	6 000	24 000		4	6 000	24 000	
Sous-total Voyages					40 000					40 000
3. Equipements et fournitures										
3.1. Achat ou location de véhicules										
3.1.1. Véhicules 4X4 Station Wagon (HACP, CR et Gouvernorat)			3	45 000	135 000		3	45 000	135 000	
3.1.2. Véhicules 4X4 Pick UP double cabine déminage.			1	30 000	30 000		1	30 000	30 000	
3.1.3. Motos TT (75 police+15 Relais)			90	2 000	180 000		90	2 000	180 000	
3.2 Matériels de communications										
3.2.1. Thuraxys pour la police municipale (70)			70	600	42 000		70	600	42 000	
3.2.2. Cellulaires+ crédits de recharge pour les relais communautaires (50)			50	400	20 000		50	400	20 000	
3.3 Mobilier, matériel d'ordinateur										
3.3.1. Ordinateurs de bureau (8 HACP, 5 CR, 5 Gouvernorat et 15 communes)			33	900	29 700		33	900	29 700	
3.3.2. Micro ordinateurs portables (5 HACP)2			5	1 200	6 000		5	1 200	6 000	
3.3.3. Onduleurs			33	150	4 950		33	150	4 950	
3.3.4. Imprimantes			33	200	6 600		33	200	6 600	
3.3.5. Photocopieurs (HACP et CR Agadez)			2	4 500	9 000		2	4 500	9 000	
3.3.6. Vidéo projecteur (HACP)			1	1 020	1 020		1	1 020	1 020	

3.3.7. Tableau chevalier (HACP)			5	150	750				5	150	750	
3.3.8. Equipement bureaux conseil regional et 15 communes-kil bureau (chaises, armoires, tables ..)			16	700	11 200				16	700	11 200	
3.3.9. Equipement bureaux HACP pour les Internationaux kil bureau (chaises, armoires, tables ..)			2	700	1 400				2	700	1 400	
3.4 Machines, outis etc.												
3.4.1 Réhabilitation Bureaux HACP			1	7 400	7 400				1	7 400	7 400	
3.4.2 Equipements et réhabilitation Centres de Formation de Développement Communautaire (CFDC Ingall et Birna)			2	50 000	100 000				2	50 000	100 000	
Sous-total équipement et fournitures					635 020						635 020	
4. Bureau local												
4.1. Coût des entretiens et réparations véhiculés (4)			Par mois	72	107	7 704			Par mois	72	107	7 704
4.2. Consommables-fournitures de bureau			Par mois	18	150	2 700			Par mois	18	150	2 700
4.3. Autres services (télé/internet, maintenance, entretien)			Par mois	18	500	9 000			Par mois	18	500	9 000
Sous-total Bureau local					19 404						19 404	
5. Autres coûts, services												
5.1 Publications												
5.1.1. Outils IEC sur la non violence armée et le danger liée aux mines et ALPC (messages radio, affiches...)			1	20 000	20 000				1	20 000	20 000	
5.1.2. Manuel de formation et matériel pédagogique			1	20 000	20 000				1	20 000	20 000	
5.2 Etudes, recherche												
5.2.1. Constitution sur l'apport de l'ence de l'opération de la police municipale			1	20 000	20 000				1	20 000	20 000	
5.2.2. Etude de besoins des communautés et des jeunes (15 diagnostiques)			1	20 000	20 000				1	20 000	20 000	
5.2.3. Plan stratégique de formation professionnelle			1	2 000	2 000				1	2 000	2 000	
5.3 Coûts de vérification												
5.3.1. Audits et suivi			1	60 000	60 000				1	60 000	60 000	
5.4 Coûts d'évaluation												
5.4.1 Evaluation finale			1	88 000	88 000				1	88 000	88 000	
5.4.2 Traduction, interprètes			1	2 863	2 863				1	2 863	2 863	
5.6 Coûts des conférences/séminaires												
5.6.1. Formation initiale Police municipale (5 sessions x 45 participants x 5 jours)			session	5	20 000	100 000			session	5	20 000	100 000
5.6.2. Encadrement (15 encadrateurs formateurs x 50 euros x 14 mois)			mois	210	50	10 500			210	50	10 500	
5.6.3. Formation Relais communautaires (2 sessions X 25 personnes x 5 jours)			session	2	11 200	22 400			session	2	11 200	22 400
5.6.4. Formations porteurs de microprojet armé contre développement (3 sessions x 40 personnes x 3 jours)			session	3	7 000	21 000			session	3	7 000	21 000
5.6.5. Formation professionnelle multisectorielle (15 session de formation X 20 jours/mois X 20 jeunes)			session	15	6 900	103 500			session	15	6 900	103 500
5.6.6. Formation staff HACP gestion et planification			session	3	4 000	12 000			session	3	4 000	12 000
5.6.7. Formations des conseils communaux et régional en consolidation de la paix et la gestion locale (4 sessions x 40 personnes x 4 jours)			session	4	11 600	46 400			session	4	11 600	46 400
5.6.8. Formation FDS et ex-combattants au déminage humanitaire (2 session x 50 x 5 jours)			session	2	17 500	35 000			session	2	17 500	35 000

5.7 Actions de visibilité													
5.7.1. Production et diffusion de films de capitalisation des activités réalisées avec les jeunes				1	12 000	12 000					1	12 000	12 000
5.7.2. Affiches, pagnes, sacs, tee shirts, casquettes				1	25 000	25 000					1	25 000	25 000
Sous-total Autres coûts services													
						620 663							620 663
6. Investissements													
6.1. Travaux HIMO													
6.1.1. Main d'œuvre (5 000 jeunes x 86 jours x 3euros)				6	216 667	1 300 002					6	216 667	1 300 002
6.1.2. Matériels de travaux				6	25 000	150 000					6	25 000	150 000
6.1.3. Contrats d'encadrement et suivi (services technique, ONG et prestataire individuel)				6	8 333	49 998					6	8 333	49 998
6.2. Appui aux opérations de déminage et de collecte des armes illicites													
6.2.1. Fonds d'initiales armes contre développement (mise en place de microrealisations communautaires)				1	100 000	100 000					1	70 000	70 000
6.2.2. Matériels de déminage (50 sondes magnétiques, 10 détecteurs magnétiques, 50 kits tenues démineurs, un lot matériels balisage, un lot de matériels de marquage, lils de camp et autres matériels divers)				1	70 000	70 000					1	70 000	70 000
6.2.3. Primes démineurs (8)	HJ			66	866	57 150					66	866	57 150
6.2.4. Prise en charge relais communautaires (50)	HJ			120	250	30 000					120	250	30 000
6.2.5. Conduite d'opérations de déminage humanitaire				1	60 000	60 000					1	60 000	60 000
6.2.6. Réalisation de missions de sensibilisation sur collecte et la destruction des armes illicites				4	1 039	4 156					4	1 039	4 156
6.3. Mise en place unités de police municipale													
6.3.1. Salaires agents de la Police municipale (225)				par mois	4 050	307 800					par mois	4 050	307 800
6.3.2. Kits unité de la police municipale (tenue, casque, chaussures,...)				unité	225	500					unité	225	112 500
6.4. Fonds de soutien aux initiatives de consolidation de la paix													
6.4.1. Financement de 36 micro-projets dans les différentes communes Agadez, Abalak, Tchintabaraden et Tilibery				f	1	700 000					f	1	450 000
Sous-total Autres													
						2 941 606							2 661 606
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 9)													
						4 293 965							4 013 965
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)													
9. Total des coûts directs éligibles de l'Action (7+8)													
						4 293 965							4 013 965
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9, total des coûts directs éligibles de l'Action)													
						300 578							280 978
11. Total des coûts éligibles (9+10)													
						4 594 543							4 294 943

Danemark 1-300 000 1-300 000
 PNUD 359 906 359 906
 UE 2 934 637 2 635 037